

Attributions⁽¹⁾ de l'année 2024 : 865 470

Source : SNSP et SNSP-TI (hors autres régimes de base et complémentaires).

Champ : Retraités du régime général (y compris les anciens travailleurs indépendants).

	Hommes et Femmes	Hommes	Femmes
Total des attributions de droits directs et droits dérivés	865 470	342 173	523 297
Droits directs	652 004	313 884	338 120
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,7 %	16,9 %	18,5 %
Pensions à taux réduit	13,4 %	13,1 %	13,8 %
Droits dérivés (réversion)	213 466	28 289	185 177
Retraites anticipées	121 049	83 251	37 798
Retraites anticipées pour longue carrière	118 252	81 431	36 821
Retraites anticipées des assurés handicapés	2 797	1 820	977
Minimum contributif			
Nouveaux retraités potentiellement éligibles au minimum contributif⁽²⁾	234 126	83 489	150 637
Proportions sur l'ensemble des droits directs (652004)	35,9 %	26,6 %	44,6 %
<i>Dont minimum contributif servi</i>	85 144	25 576	59 568
Proportions sur l'ensemble des droits directs (652004)	13,1 %	8,1 %	17,6 %
Montants			
Retraités ayant eu une attribution au cours de l'année			
Montant global⁽³⁾ mensuel moyen servi par le régime général (y compris compléments de pension)			
Nouveaux retraités bénéficiaires d'un droit direct (servi seul ou avec un droit dérivé) : 652 004 retraités	876 €	987 €	772 €
Nouveaux retraités bénéficiaires d'un droit dérivé (servi seul ou avec un droit direct) : 234 126 retraités	723 €	875 €	700 €
Ensemble des attributions (865 470 retraités)	839 €	978 €	747 €
Retraités ayant une carrière complète ⁽⁵⁾ au régime général : 296 361 retraités	1 321 €	1 454 €	1 187 €
Montant de base mensuel moyen du droit direct ou du droit dérivé après application des règles de minimum et maximum⁽⁴⁾			
Montant du droit direct toutes carrières (servi seul ou avec un droit dérivé) : 652 004 retraités	810 €	928 €	701 €
Montant du droit dérivé (servi seul ou avec un droit direct) : 234 126 retraités	321 €	250 €	332 €
Montant du droit direct pour les retraités ayant une carrière complète ⁽⁵⁾ au régime général : 296 361 retraités	1 272 €	1 409 €	1 127 €
Âges moyens au départ de la retraite			
Ensemble des attributions	66,3 ans	64,4 ans	67,5 ans
Ensemble des attributions de droits directs	63,6 ans	63,3 ans	63,8 ans
Ensemble des attributions de droits dérivés	74,1 ans	76,1 ans	74,6 ans
Durées moyennes d'assurance en trimestres			
Durée moyenne au régime général⁽⁶⁾			
Ensemble des droits directs	128 tr.	128 tr.	129 tr.
Droit commun	121 tr.	117 tr.	125 tr.
Retraites anticipées	158 tr.	157 tr.	160 tr.
Durée moyenne tous régimes			
Ensemble des droits directs	157 tr.	156 tr.	157 tr.
Droit commun	152 tr.	150 tr.	154 tr.
Retraites anticipées	176 tr.	173 tr.	183 tr.
Compléments de pension			
Majoration pour enfants de 10 %	235 021	96 139	138 882
Majoration forfaitaire pour charge d'enfant	1 273	181	1 092
Majoration pour tierce personne	1 037	614	423
Allocations de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	73 537	32 695	40 842

(1) Attributions de retraites de droit direct ou/et de droit dérivé au cours de l'année quel que soit le point de départ de la pension.

(2) Retraites de droit direct contributif ouvrant droit au minimum contributif, servi ou non servi en application des règles du minimum contributif tous régimes. On attribue un 2e droit quand un assuré est déjà bénéficiaire d'une retraite du régime général (1er droit).

(3) Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement au plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors autres régimes de base et complémentaires.

(4) Montant de base après application des règles de minimum et maximum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion et écrêtement au plafond de la Sécurité sociale), y compris majoration enfants de 10%, la majoration PR et la Majex. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors autres régimes de base et complémentaires.

(5) Pensions de droit direct attribuées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance

(6) La durée moyenne inclut la durée d'assurance à la MSA salarié si la pension a été liquidée de manière unique par le régime général (LURA).